

## PLAN DE COURS

# FOR-7011 : Séminaire en foresterie internationale

NRC 84857 | Automne 2018

Mode d'enseignement : Présentiel
----------------------------------

Temps consacré : 2-0-7	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Étude pratique de thèmes choisis en foresterie internationale. Chaque thème comporte une revue de la littérature approfondie préparatoire à un exposé donné par un consultant de terrain, suivie d'une discussion et d'un rapport synthèse préparés par chaque étudiant. Les thèmes étudiés sont : la préparation des consultants, l'approche politique de la coopération, l'obtention du soutien du pays donateur et du pays hôte, les grands organismes bailleurs de fonds internationaux, l'approche biophysique de la coopération, les problèmes de terrain en pays en voie de développement, ainsi que quelques études de cas.

## Plage horaire

Cours en classe			
jeudi	15h30 à 17h20	<a href="#">GHK-1324</a>	Du 4 sept. 2018 au 14 déc. 2018

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=100233>

## Coordonnées et disponibilités


Nancy Gélinas

*Enseignante*

[nancy.gelinas@sbf.ulaval.ca](mailto:nancy.gelinas@sbf.ulaval.ca)

## Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Introduction .....	4
Objectifs généraux .....	4
Approche pédagogique .....	4
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	4
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>4</b>
<b>Évaluation et résultats</b> .....	<b>5</b>
Évaluation des apprentissages .....	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	5
Préparation de questions .....	5
Organisation d'une table ronde .....	6
Rapport de synthèse .....	6
Présentation orale .....	7
Barème de conversion .....	7
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat .....	8
Correction linguistique, retard et présentation des travaux .....	8
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation .....	8
Absence aux examens .....	9
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>9</b>
Matériel obligatoire .....	9
<b>Bibliographie</b> .....	<b>9</b>
Bibliographie .....	9

# Description du cours

---

## Introduction

Des trois fondements de l'éducation, le savoir, le savoir-faire et le savoir-être, ce séminaire se consacre au savoir-être. Le succès d'une intervention dans le domaine de la foresterie internationale est souvent tributaire de l'attitude de l'intervenant vis-à-vis de ses homologues. Ce sont donc les acteurs de la foresterie internationale qui interviennent dans ce Séminaire: consultants à la pîge, du milieu privé, des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des organismes multilatéraux et du secteur de l'éducation. Chacun vient livrer aux participants les fruits de son expérience à l'étranger et rendre compte de son vécu comme professionnel de la foresterie internationale. Leurs témoignages sont uniques, critiques et sincères. Le programme de conférences varie d'une année à l'autre.

## Objectifs généraux

L'objectif de ce Séminaire vise à mettre les participants en contact avec les professionnels qui vivent de la foresterie internationale au quotidien, ou en ont fait l'expérience, pour leur faire connaître les différentes facettes de cette profession, sa philosophie d'action et ses grands projets d'actualité. On y traite donc de foresterie internationale, de la profession de consultant et de développement international.

## Approche pédagogique

Rencontre hebdomadaire avec un conférencier qui comprend: des lectures préparatoires sur la thématique présentée, des références à consulter sur Internet, une conférence sur un sujet d'actualité en foresterie internationale et une table de discussion avec tous les participants.

## Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

## Contenu et activités

---

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Introduction - présentation du plan de cours	
<a href="#">Recherche vs développement, quelle différence?</a>	13 sept. 2018
<a href="#">Formation pré-départ, un aperçu</a> Conférence de Lysanne Tanguay du Bureau International	20 sept. 2018
<a href="#">Khalil Baker</a> Projet Enracine, Nicaragua	24 sept. 2018
<a href="#">Expériences variées, de l'Australie à la Tanzanie, en passant par la Papouasie-Nouvelle-Guinée!</a> Émilie Houde-Tremblay et Olivier Villemaire-Côté Responsables des questions: Virginie et Émile	27 sept. 2018
<a href="#">Exemples de stages à l'international et en communautés autochtones, des expériences enrichissantes!</a>	4 oct. 2018

Helin Subhi Dura, Marie-Laure Lusignan et Catherine Richard Responsables des questions: Pour Helin - William et Émile Pour Marie-Laure - Julien et Vincent Pour Catherine - Vololona et Érika	
<a href="#">Projet autochtone - Conférences publiques</a>	8 nov. 2018
<a href="#">Janette Bulkan, UBC</a> Responsable des questions: Vololona et Julien	22 nov. 2018
<a href="#">Savoirs autochtones et aménagement écosystémique - Perspectives européennes</a> Samuel Roturier, Université Paris-Sud Responsables des questions: Érika et William	29 nov. 2018
<a href="#">Votre table ronde</a>	6 déc. 2018

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluation et résultats

### Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Préparation de questions	À déterminer	Individuel	10 %
Organisation d'une table ronde	À déterminer	En équipe	30 %
Rapport de synthèse	À déterminer	Individuel	45 %
Présentation orale	À déterminer	Individuel	15 %

### Informations détaillées sur les évaluations sommatives

#### Préparation de questions

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Pertinence des questions	5
Lien avec la documentation	3
Capacité de lancer la discussion	2

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Afin de faciliter les interactions et discussions avec les conférenciers, des responsables seront déterminés à l'avance pour démarrer la période de discussion suite à chacune des conférences.

En début de session, nous déterminerons le(la) responsable qui devra préparer à l'avance des questions pour le(la) conférencier(ière) de manière à susciter la discussion et l'interaction entre le(la) conférencier(ière) et le groupe.

Chaque étudiant(e) aura la responsabilité d'un minimum de deux conférences.

L'évaluation de cette activité portera sur:

- la pertinence des questions

- la qualité des liens établis entre la documentation et la conférence
- la capacité à susciter la discussion par la suite

Vous devrez me déposer vos questions dans la boîte de dépôt. Il se peut que la conférence elle-même vous amène à modifier vos questions.

## Organisation d'une table ronde

Date de remise : À déterminer  
 Autoévaluation : À déterminer  
 Évaluation par les pairs : À déterminer

Mode de travail : En équipe

Pondération : 30 %

Répartition de la correction et critères : 80 % Corrigé par l'enseignant

Critère	Notation
Pertinence et justification de l'enjeu choisi	15
Diversité des intervenants	15
Logistique de l'activité	30
Succès de l'activité (participation en nombre, richesse des contenus)	40

5 % Autoévaluation

Critère	Notation
Participation à la préparation	5
Participation lors de l'activité	5

15 % Évaluation par les pairs

Critère	Notation
Participation à la préparation	5
Participation lors de l'activité	5

Remise de l'évaluation : à déterminer

Directives de l'évaluation :

En groupe, vous devrez organiser une table ronde avec un minimum de 3 intervenants.

Vous devrez ensemble identifier un enjeu international et en définir les aspects à aborder pour débattre de ce thème. Vous devrez ensuite identifier des intervenants qui viendront exposer leur point de vue et discuter entre eux, et avec l'auditoire.

Cette activité sera ouverte au public. Vous devrez donc en assurer la publicité afin d'avoir un auditoire intéressant pour vos intervenants!

Nous vous accompagnerons dans ce travail.

## Rapport de synthèse

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 45 %

Critères de correction :

Critère	Notation

Pertinence du contenu et respect des exigences	50
Lien bien établi entre lecture, conférence et discussion	20
Capacité de synthèse	20
Qualité du français	10

Remise de l'évaluation :

Directives de l'évaluation :

### Boîte de dépôt

Ce rapport de synthèse devra discuter des lectures préparatoires et des exposés **de 5 des conférenciers**. Le choix des cinq conférenciers est laissé à l'étudiant. **Pour chaque conférence choisie**, le rapport de synthèse ne devrait pas dépasser 4 pages (donc un total maximal de 22 pages incluant introduction et conclusion générales, bibliographie en sus) et doit contenir:

1) Un résumé des références consultées (en ligne ou articles préparatoires). Ne vous arrêtez pas à chacun des documents, tentez plutôt d'en tirer une synthèse en faisant ressortir les éléments communs, la contribution originale de chacun. Comment ces lectures vous ont-elles préparé pour mieux suivre la conférence?

2) Un bref résumé de la conférence

- Qu'est-ce qu'il faut en retenir?
- Qu'est-ce que vous avez appris de nouveau?

3) Un bref résumé de la discussion qui a suivi la conférence: les questions soulevées, les réponses apportées, y avait-il des éléments qui soulevaient un désaccord?

4) Une conclusion portant sur l'ensemble des conférences: les points communs? Les particularités?

5) La bibliographie des articles préparatoires et articles complémentaires.

Le tout à déposer dans la boîte de dépôt.

## Présentation orale

Date de remise :

À déterminer

11 octobre - 2 étudiants 18 octobre - 2 étudiants 13 décembre - 3 étudiants

Mode de travail :

Individuel

Pondération :

15 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Clarté dans la présentation de l'enjeu	30
Profondeur de l'analyse/critique de l'enjeu	35
Capacité de susciter la discussion	20
Qualité de la présentation (orale et visuelle)	15

Remise de l'évaluation :

GHK-1324

Directives de l'évaluation :

Pour votre présentation orale, vous devrez sélectionner un article scientifique qui traite d'un enjeu de foresterie internationale.

Vous devrez présenter le contenu de l'article, en faire une critique et susciter la discussion avec vos collègues et professeurs du cours.

Votre intervention devrait durer environ 30 minutes au total.

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
E	0	68,49

## Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : [http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire\\_general/Reglements/Reglement\\_disciplinaire.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf)

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, [http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire\\_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf), entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

## Correction linguistique, retard et présentation des travaux

### Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

### Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

## Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation



Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531\*\*, EL-535-W535, EL-546\*\*, EL-510 R, EL 516\*, EL-520\*\*
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W\*, FX-991ES Plus C\*

\* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

\*\* Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

## Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

## Matériel didactique

---

### Matériel obligatoire

Le matériel obligatoire est constitué des lectures et présentations des conférenciers. Vous retrouverez les documents pertinents dans chacun des modules.


## Bibliographie

---

### Bibliographie

Revue Unasylva de la FAO

 URL : <http://www.fao.org/forestry/unasy/va/fr/>  
*Site consulté par l'enseignant le 29 août 2013*

 Documents de la FAO  
URL : <http://www.fao.org/documents/fr/docrep.jsp;jsessionid=72F65CC953AFFB925164A4B6EA1ED681>  
*Site consulté par l'enseignant le 29 août 2013*

 Worl Agroforestry Centre  
URL : <http://www.worldagroforestrycentre.org/>  
*Site consulté par l'enseignant le 29 août 2013*

 Documents du CRDI  
URL : <http://www.idrc.ca/FR/Resources/Publications/Pages/default.aspx>  
*Site consulté par l'enseignant le 29 août 2013*